

**Interpellation de Diana NIKOLIC**  
**L'intégration du Skate, BMX et autres sports de rue dans la Ville**  
**Conseil communal du 25 février 2019**

Monsieur l'Echevin,

La Déclaration de politique communale prévoit « l'appropriation et la conception d'espaces publics par les jeunes ». La création d'un skate-park est notamment citée en exemple. Les skateurs et BMX ainsi que les associations qui les fédèrent sont demandeurs. Tout comme ils souhaitent plus globalement être associés à la réflexion sur les aménagements des parcs et plaines de jeux, en général, afin d'éviter des reliefs ou revêtements inadaptés à la pratique du skate.

Liège compte déjà un skate-park. Depuis l'extension de celui-ci en 2015, avec le soutien de la Ville de Liège, on voit clairement une augmentation de la fréquentation. Des jeunes, parmi lesquels un nombre croissant de filles mais aussi des familles avec enfants. Des sanitaires et une fontaine à eau... sont des revendications qui deviennent de plus en plus prégnantes.

Par ailleurs, différents lieux et places de notre ville attirent aussi skateurs, rollers et BMX.

A Paris, des modules et structures ont été installés pour la pratique du skate sur des places emblématiques comme Bastille et République. Pourquoi pas Place Saint-Lambert par exemple ? Certains aménagements assez faciles à mettre en œuvre et peu coûteux permettraient une pratique du skate dans de meilleures conditions sur la Place tout en préservant l'esthétique et ses autres affectations (village de Noël, Fêtes de Wallonie et autres festivités). Il ne s'agit pas de construire un skate-park sur la Place mais d'installer quelques modules de type mini-rampes, rails, courbes, etc.

Voici mes questions M. l'Echevin :

- Comment comptez-vous associer les jeunes pratiquants de skate et autres sports de rue dans l'appropriation et la conception de l'espace public que vous souhaitez ?
- Peut-on espérer voir le Skate-park de Cointe équipé de WC, points d'eau potable prochainement et de préférence avant l'été ?
- Au-delà des skate-parks qui leur sont réservés, souscrivez-vous à l'idée d'aménagements ponctuels, par exemple Place Saint-Lambert, en concertation avec les skateurs ?

Je vous remercie d'avance pour vos réponses,

Diana Nikolic  
Conseillère communale